L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO 81, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et jouissant trois jours par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné voudra prendre pour payer à un intervalle à la Nouvelle Orléans, l'abonnement ne sera discontinué avant que les arrérages ne soient payés. Les annonces [illegible] cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant qu'elle le terme de leur abonnement ne soit expiré.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante centimes pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes en moins.

ABONNEMENS pour Période [illegible]—Les arrangements pécuniaires tenant magasins de [illegible], [illegible] Compagnies d'Assurances et [illegible] seront [illegible] pour [illegible] à la raison pour [illegible] le terme de leur abonnement.

Les maisons de commerce [illegible] la [illegible] [illegible] privilège des souscriptions aux [illegible] et limité à un carré de huit lignes, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, [illegible] article, pour la première fois publié et [illegible] des ventes d'immeubles, [illegible] meubles, [illegible] articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices sec. &c. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles inégaux, [illegible] par chaque insertion.

LES ANNONCES non insérées d'une nature personnelle, [illegible] seront de double au prix de annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excéderont de la ligne ordinaire de [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, [illegible] esclaves, [illegible] &c. [illegible] payés en compte séparément et aux prix ci-dessus [illegible].

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée du [illegible] seront publiées pendant un mois et dérangées [illegible] conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait répondant.

LES THÉATRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, seront insérées chaque jour de ouverture [illegible] [illegible] pendant la saison des chasses paieront [illegible].

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics [illegible] annonces d'une nature politique, paieront double [illegible] ordinaire.

A VENDRE.

Le steamer CHANCELLOR, avec tous ses agrès, cordes, chaînes, forgeur, sa machine &c., le tout en bon état. Ce steamer a été inspecté cette année. Il n'est pas vendu avant le 16 courant, il le sera à l'encan ce jour là, à midi, à l'Arcade Banks. Pour les conditions, s'adresser à LAVET & AMELUNG. 3 avril

POUR TUSCUMBIA, FLORENCE et les ports intermédiaires.

Le steamer bien connu HOMET, capt. Moore, partira sous peu. Ce steamer débarquera à Florence, Tuscumbia, Florence, Columbia, Helena, Memphis, Randolph et Mississippi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FORSYTH & LIMERICK.
2 avril 135 Magasins.

POUR ST. LOUIS, Alton et Quincy.

Le steamer CHESTER, capitaine Wm. H. Cable, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à

WM. C. TOMPKINS, 63, Camp.
2 avril

POUR ST. LOUIS, Varennes, Alton et tous les ports intermédiaires—Le steamer GÉNÉRAL PRATT, capitaine Casey, ayant une grande partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à ROGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 mars

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR [illegible] LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomas [illegible]. Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wientworth. — GALLATIN, W. McClinton.

Les bateaux de la ligne [illegible] sont très bien [illegible] et commandés par des officiers capables et attentifs. Ils rendront [illegible] la maison des [illegible] à la [illegible] de la [illegible] et de [illegible] &c. &c. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles inégaux, [illegible] par chaque insertion.

LES ANNONCES non insérées d'une nature personnelle, [illegible] seront de double au prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excéderont de la ligne ordinaire de [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. [illegible] payés en compte séparément et aux prix ci-dessus [illegible].

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée du [illegible] seront publiées pendant un mois et dérangées [illegible] conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait répondant.

LES THÉATRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, seront insérées chaque jour de ouverture [illegible] [illegible] pendant la saison des chasses paieront [illegible].

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics [illegible] annonces d'une nature politique, paieront double [illegible] ordinaire.

A VENDRE.

Le steamer CHANCELLOR, avec tous ses agrès, cordes, chaînes, forgeur, sa machine &c., le tout en bon état. Ce steamer a été inspecté cette année. Il n'est pas vendu avant le 16 courant, il le sera à l'encan ce jour là, à midi, à l'Arcade Banks. Pour les conditions, s'adresser à LAVET & AMELUNG. 3 avril

POUR TUSCUMBIA, FLORENCE et les ports intermédiaires.

Le steamer bien connu HOMET, capt. Moore, partira sous peu. Ce steamer débarquera à Florence, Tuscumbia, Florence, Columbia, Helena, Memphis, Randolph et Mississippi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FORSYTH & LIMERICK.
2 avril 135 Magasins.

POUR ST. LOUIS, Alton et Quincy.

Le steamer CHESTER, capitaine Wm. H. Cable, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à

WM. C. TOMPKINS, 63, Camp.
2 avril

POUR ST. LOUIS, Varennes, Alton et tous les ports intermédiaires—Le steamer GÉNÉRAL PRATT, capitaine Casey, ayant une grande partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à ROGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 mars

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR [illegible] LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomas [illegible]. Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wientworth. — GALLATIN, W. McClinton.

Les bateaux de la ligne [illegible] sont très bien [illegible] et commandés par des officiers capables et attentifs. Ils rendront [illegible] la maison des [illegible] à la [illegible] de la [illegible] et de [illegible] &c. &c. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles inégaux, [illegible] par chaque insertion.

LES ANNONCES non insérées d'une nature personnelle, [illegible] seront de double au prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excéderont de la ligne ordinaire de [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. [illegible] payés en compte séparément et aux prix ci-dessus [illegible].

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée du [illegible] seront publiées pendant un mois et dérangées [illegible] conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait répondant.

LES THÉATRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, seront insérées chaque jour de ouverture [illegible] [illegible] pendant la saison des chasses paieront [illegible].

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics [illegible] annonces d'une nature politique, paieront double [illegible] ordinaire.

CABOTAGE.

LIGNE DE PACKETS DE LA LOUISIANE.

POUR NEW-YORK.—Le beau navire CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf St Joseph, ou à WORDICK & BRO.
2 avril 78 rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La goélette CASSIUS, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]

POUR NEW-YORK—Le beau navire [illegible] capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]

POUR NEW-YORK—La goélette FOAM, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]

POUR NEW-YORK—La goélette MOUNT MORIAH, capt. Burgess, peut prendre 300 barils farine. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
2 avril 72, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La goélette bonne voilière ALEXANDER, capitaine Charles Lind, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 68, Commune.

POUR NEW-YORK.—Le brick ORLEANS, capt. [illegible], peut prendre encore 900 balles. S'adresser à [illegible] G. BEDFORD & BECK.

POUR NEW-YORK—La goélette fine voilière EMILIE, capitaine Gates, partira après prochainement pour fret de 300 barils d'ambidon. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 72, Camp.
24 m

POUR NEW-YORK—Le beau navire TROY, capitaine David Wood, commencera à charger Mercredi, et sera expédié incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue des Ursulines, ou à P. LAIDLAW, 61, Camp. 23 mars

POUR NEW-YORK—La goélette ELIZA MEZEROLE, capt. Curson, peut prendre 1000 barils dans le pont et 300 balles de coton sur le pont. Pour ce fret ou passage, s'adresser à G. P. FOND & Co.
18 mars—07— 8 Nile Levée

POUR NEW-YORK—Le brick A. I. CARLETON, capitaine Tantison, peut recevoir 50 balles de coton sur le pont et prendre 4 passagers. S'adresser à
16 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR NEW-YORK—La goélette HARRIET & LOUISA, capitaine Payne, partira incessamment. Pour passage, seulement, s'adresser à
16 mars J. B. BAILEY, 14, rue Bienville

POUR NEW-YORK—La goélette une voilière CORA, double et chevillée en cuivre, capt. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
12 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
11 mars 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le brick ALBANO, capitaine Stackpole, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
4 — S. & S. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR BOSTON—La goélette ALPINE, capitaine Walker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BEDFORD & BECK,
3 avril 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—La goélette FOAM, capitaine Kickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue St. Joseph, ou à
2 avril STEVENS & AVERY.

POUR BOSTON.—Le brick TOM PAYNE, capt. Robinson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.

POUR BOSTON—Le brick A. LIME ROCK, capitaine Anson Butler, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
27 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
31 mars 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de Louisville & Cincinnati, brick OSCEOLA, capitaine J. Tobey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
20 m ALANSON ROSS & Co, 68 Camp.

POUR BOSTON—La goélette CHIE, capitaine Webb, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des balisses du triangle ou à
JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR BOSTON.—La goélette H. Atwood, capt. S. Hall, partira pour le port ci-dessus, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis le marché Ste-Marie, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
21 mars

POUR BOSTON—La goélette ELIZABETH, capitaine Thain, sera expédiée sans délai. Elle peut prendre 100 balles coloniales le pont. S'adresser au capitaine à bord, ou à J. B. FIELD,
23 mars 75, Bienville.

POUR BOSTON—Ce bons brick CATHERINE, capitaine Peter Yeager, peut encore prendre 500 barils de fret et quelques passagers, s'adresser à
20 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
25 fév G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Pour suivre la Jacobine—La barque B. MEZICK, capitaine John J. Farvo, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE,
3 avril 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick JULIA & HELEN, capt. Bartlett, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
30 mars 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du pressé à coton d'Orléans, dans la seconde municipalité, ou à JAMES D. DENEGRE,
28 mars 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE OU NEW-YORK—La goélette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, [illegible] S'adresser à bord, en face des balisses du Triangle, dans la Seconde municipalité à
J. ALBERT, 20 rue St-Louis.

LIGNE DE PACKETS POUR BALTIMORE.

Le brick ARCHITECT, capt. Albert Gray, peut prendre encore 600 barils de coton pour passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
4 — 24, Douane.

POUR BALTIMORE—La goélette W. TESTER partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY,
25 mars 14, Bienville.

LIGNE DE PACKETS de la Nile-Orléans et de Baltimore.

La barque MARY, suivra le brick Architect et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
30 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR MOBILE—La goélette Mount Moriah, capitaine Rodgers, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
31 mars 73, rue du Camp

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS et la Mobile, par le nouveau Bassin—La goélette PEQUOT, capt. Mason, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
4 avril JOS. ASHBRIDGE, 68, Commune.

POUR RICHMOND—La bonne goélette CHARLES, capitaine Moore, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 avr G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts bin voilier A. I. FERAX, capitaine Healey, partira très prochainement. Pour passage seulement, s'adresser à S. WHITNEY, 73, Camp.

POUR MARSEILLE—Le brick à voiler COMET, capitaine Paxton, [illegible] engagée. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co.
28, rue de la Course.

☞—On fera des avances sur des consignations de coton sur ce navire. Frêts à not. amis à Marseille. 20 mars

POUR LIVERPOOL—Le bâtiment neuf COLEANER, classée A 1, capitaine Stevens, partira pour le port ci-dessus. Pour le fret de 50 balles sur le pont, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
23 mars 73, rue du Camp.

POUR GREENOCK—La barque anglaise JAMAICA, capitaine Martin, peut prendre 200 à 300 balles de coton, et partira sous délai. S'adresser à KENNEDY, MURRIL & CO.
22 mars 52, rue Toulouse.

POUR CORUNA—Le navire fin voilier PROVISIONAL, capitaine Barrin, partira pour le port de destination, sous délai certain. Il peut prendre quelques passagers. S'adresser à J. ROBERT & Co,
2 av 47, Bienville.

POUR LIVERPOOL—La barque POLLOK, capitaine Forbes, maintenant chargeant, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE,
3 avril 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick JULIA & HELEN, capt. Bartlett, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
30 mars 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du pressé à coton d'Orléans, dans la seconde municipalité, ou à JAMES D. DENEGRE,
28 mars 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE OU NEW-YORK—La goélette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, [illegible] S'adresser à bord, en face des balisses du Triangle, dans la Seconde municipalité à
J. ALBERT, 20 rue St-Louis.

LIGNE DE PACKETS POUR BALTIMORE.

Le brick ARCHITECT, capt. Albert Gray, peut prendre encore 600 barils de coton pour passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
4 — 24, Douane.

POUR BALTIMORE—La goélette W. TESTER partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY,
25 mars 14, Bienville.

LIGNE DE PACKETS de la Nile-Orléans et de Baltimore.

La barque MARY, suivra le brick Architect et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
30 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR MOBILE—La goélette Mount Moriah, capitaine Rodgers, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
31 mars 73, rue du Camp

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS et la Mobile, par le nouveau Bassin—La goélette PEQUOT, capt. Mason, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
4 avril JOS. ASHBRIDGE, 68, Commune.

POUR RICHMOND—La bonne goélette CHARLES, capitaine Moore, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 av G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER.

Le navire anglais LOWELL, du port d'environ 1400, bateau qui sera prêt à recevoir du fret le 5 avril, s'adresser à B. HEATH & co.
31m 66, rue du Camp.

DEMANDE.

UNE bonne boulangerie pour prendre charge sur une habitation située sur les bords de la Boutte sur le chemin de la Mobile, pouvant porter de 100 à 120 boucauds de sucre et un chaudron de 8 chaudières du sucre. Pour se porter à [illegible] Ste Marie, ou à P. LAIDLAW, 61, Camp.
30 mars

DEMANDE à fretage, d'une goélette pour Boston. S'adresser à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
17 mars

DEMANDE A FRETER—Deux bâtiments du port de 300 à 400 barils, pour Boston; s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
18 mars 68, rue du Commerce

DEMANDE A FRETER—Une goélette ne tirant pas plus de 9 pieds d'eau et de port de 400 à 500 tonneaux. S'adresser à J. M. CABALLERO,
14 mars 32, Vieille Levée

A FRETER—Le navire fin voilier de première classe SOMBRIGHE, pouvant porter 1000 balles de coton, et est actuellement à Mobile, et se trouvant sous chargement. S'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton.
2 avril 13 mars

FRET OU AFFRETEMENT—La belle goélette BÉNÉF, de 1600 barils, qui est arrivée du Havre, et fera quelque port de l'Inde de Cuba. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & Co.
10 mars 63, rue du Camp.

CHANGEMENT DU DOMICILE.

LE soussigné informe ses amis et ses connaissances, qu'il a transporté son bureau de Bernard St. Charles, à celle de la Nouvelle-Orléans, rue Gravier.
16 mars—Sps. J. CHRISTY.

GUATIMOZIN!!!

Tragédie en 5 actes et en vers, par M. P. Lamondie.

☞—Par suite d'arrangement avec l'auteur cet ouvrage est actuellement en vente à la librairie de LEBLANC, encaisseur Royale et Ste. Anne.
Prix, $1. 24-tr—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS-A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

L'Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accommoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accommoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 4 heures du matin jusqu'au 25, prendre jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.		Retour.
8 heures du matin,		8 h. du soir.
9 " "		9 1-2 "
10 " "		10 1-2 "
11 " "		11 1-4 "
11 1-2 "		11 3-4 "
12 " "		12 1-4 "
Midi et demi		Minuit et demi.
1 heure du soir,		Minuit trois quarts.
2 " "		1 1-2 h. du soir.
3 " "		2 1-2 "
4 " "		3 1-2 "
5 " "		4 1-2 "
6 " "		5 1-2 "

On aura un bateau de chars capable d'porter 500 passagers à chaque voyage.

Prix: 25 cents.

☞Bois de cypre à brûler 23 la corde et 24 livré; bois de chêne brûlé 24 et 25 livré.

JAMES R. CALDWELL,
14 mars 18 Pré. Président.

TRAITES sur New York et Boston, à vendre par
6 a EDWARD AUSTIN & JOHN E. LODGE.

TRAITES sur New York, à vendre par
4 av BLANCHARD EIMER & Co, 26 Bienville.

FIGUES DE BAYEUX—[illegible] boites en mosaïque, à vendre par
[illegible] NORCROSS & Co, 68 Camp.

RESINE—50 barils en magasin, à vendre par
8 a H. A. NORCROSS & Co, 68 Camp.

SAUMONS—50 1/4 de barils de saumon, à vendre par
8 a H. A. NORCROSS, 68 Camp.

TRAITES sur New-York, à vendre par
8 a ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

HARENGS—50 barils en [illegible] à vendre par
7 a STEVENSON & AVERY, [illegible]

DALLES—2000 pieds [illegible] à vendre par
7 av STEVENSON & AVERY, [illegible] Gravier.

WHISKEY—200 barils rectifiés, à vendre par
7 av ADAMS, HARTWELL & Co., 96 Poydras

BŒUF—130 demi-barils mess, et M. O.
7 r ADAMS, HARTWELL & Co., 96 Poydras.

CIGARES—100 balles du pays, à vendre par
7 avril W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp.

CIGARES—100,000 de la Havane, à vendre par
7 avril EDWARD SPRAGUE, 23, Douane.

BLANC DE BALEINE—400 caines à vendre par
7 avril EDWARD SPRAGUE, 23, Douane.

ESPARS—60 à vendre en [illegible], par
E 7 avril S. & J. P. WHITNEY, 72, Camp.

PORC—70 barils, mess et prime à l'inspection, à vendre par 7 avril W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp.

CLOUX DE GIROFFLE—30 sacs à vendre par
7 avril BLANCHARD, EIMER & CO, 26, Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK—A vendre par
7 avril BLANCHARD, EIMER & CO, 26 Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par
7 av VAN WYCK & Co.

SUCRE—164 caisses Havane blanc en débarquement et
S à vendre par R. GRONING & Co. 2 avril

PORC—50 barils prime, à vendre par
2 avril R. GRONING & Co.

TRAITES sur Londres, à 60 et 90 jours de vue, à vendre
par 2 avril J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

FIGUES—50 boites en [illegible] à vendre par
2 avril D. VANCOURT, 4, Front Levee.

VIN DE PORTO—1re qualité, à vendre par
2 avril D. VANCOURT, 4, Front Levee.

SAVON—en magasin et à vendre par
2 avril D. VAN COURT, 4, Front Levee.

LIQUEURS, Cordiaux en caisses, bouteilles et barils à
vendre par J. B. BAILEY, 14, Bienville. 2 avril

CIGARES pour clore une consignation à vendre à bas
prix par CHARLES CLEGG.

CRANBERRIES—50 barils, à vendre par
2 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 rue Gravier

MAQUEREAUX—60 barils No. 3, à vendre
1er avril P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CORDS d'emballage, Haricots et pois à vendre par
1er avril P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE et Claret à vendre par
1er avril P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

TOILES & DRAPS ECRUES—25 balles 4/4 à vendre par
1er av ANDREWS & Co, 68 Camp.

RODEQUINS, Bottes, souliers &c.—900 caisses, chaussures pour hommes, dames et enfants, à vendre par
4 avril FROST & Co, 8, Douane.

RAPIER à Enveloppe—1400 rames de dimensions larges et ordinaires, à vendre par
4 avril 8, rue de la Douane.

SUCRE et MELASSE—300 bts Sucre et 15000 gallons Mélasse sur habitation, à vendre par
2 av ALLAIN & TREMOULET.

SUCRE RAFFINE—60 barils sucre raffiné no. 5, en magasin et à vendre par
2 avril ALLAIN & TREMOULET.

INDIGO—14 sacons indigo de qualité supérieure, récemment reçu à vendre par
24 mars PETER LAIDLAW.

EPAULES—20 boucauds de Cincinnati, à vendre par
24 mars JOSEPH LANDIS, 14, rue Poydras.

RUM—100 barils vieux, de la Nouvelle Angleterre, à vendre en magasin, par
24 mars JOSEPH LANDIS, 14, Poydras.

PORC—300 barils mess et 100 do prime et tendre, récemment inspecté à vendre par
ADAMS HARTWELL & Co.
1er avril 36, Poydras.

BŒUF & JAMBONS—150 barils et demi barils Bœuf, en débarquement du Gen. Scott, et 10 boucauds Jambons de Cincinnati, à vendre par JOS. LANDIS & CO.
1er av 14 rue Poydras.

SUCRE de la HAVANE—Blanc et brun, de qualité supérieure, en débarquement du brick Seven Barrigue, à vendre par J. ROBERT & CO.
1er av 17 rue Bienville.

PIOCHES & PELLES—76 douzaines de la manufacture d'Amey, en débarquement de la barque Tarquin, de Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT,
1er av 53, rue du Camp.

SAVON DE BOSTON—300 caisses savon No. 1 (Winchester Aigle) 200 do do pour l'usage des familles, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par CARRIERE, DARAN & CO.
1 a H et 16, rue St. Louis

CAFE ET RIZ—170 barriques riz par la goélette Mount Moriah et 100 sacs café vert prime de la Havane, à vendre par J. A. BARELLI & Co.
1 a 61, rue de la Commune.

PORC, Toile d'emballage, Haricots et bajoues—300 barils prime en masse, en débarquement du steamer Madison, 200 pièces toile d'emballage et 200 sacs corde, 20 barils haricots; 30 barils bajoues, à vendre par
1er avril J. VAIRIN & CO, 26, Poydras.

CAFÉ, Cigares, haricots, riz—216 café de première qualité en débarquement du brick Clarion, 30 barils haricots, cigares de la Havane, pore prime, à vendre par
1er avril ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

CONFITURES, Champagne et Claret—100 boites confitures de la Havane, 100 paniers Champagne, 200 bouteilles claret, à vendre par
1er avril ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

SIROP—200 caisses sirop de Limon, de Salsepareille, Gingembre, d'Ananas et de Groseille, en magasin à vendre par J. B. BAILEY
2 avril 14, rue Bienville.

HABILLEMENTS en gros—Un envoi d'habillements à bon marché, convenables pour les habitants et les commerçants de la campagne, à vendre par
L. L. LEVY, 44, Conti.

SAUMONS ET MORUES—40 barils de 1/8 14 de baril et 200 caisses morues, à vendre par
1er avril EDW. SPRAGUE, 23 [illegible]

PAPIER A ENVELOPPE—300 rames double et simples à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 rue Gravier
2 av

CUIRS—300 cuirs, reçus de Tampico et à vendre par
2 av CLASON & VLES, 44, Chartres.

MELASSE—30 barils, en bon état, en débarquement et à vendre par R. GALLWEY,
2 av 6, rue Conti.

SUCRE—30 boucauds de qualité prime, en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY,
2 av 6, rue Conti.

SACS DE PITRE—40,000 en balles et en paquets, à vendre en lots convenables aux acheteurs par
2 avril B. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

NOUS ferons des avances libérales sur tout envoi fait à N. J. J. ANDREWS & BROTHERS, à New York.
2 avril ANDREWS & BRO., 50, rue du Camp.

CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE—50 caisses en magasin et à vendre par D. VAN COURT, 4, Front Levee.
2 avril

MAQUEREAUX No. 3 en barils 1-2 et 1-4 de baril, à vendre par D. VAN COURT,
2 avril 4, Front Levee.

SUCRE—10 caisses sucre blanc de la Havane, et 18 do brut, à vendre par J. ROBERT & Co,
2 av 47, rue Bienville.

LIQUEURS du pays de l'ère qualité, en magasin et à vendre par D. VAN COURT, 4, Front Levée.
2 avril

WHISKEY—300 barils whiskey commun, haute réputation, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
1er avril 36, rue Poydras.

SEL—2700 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement, à vendre en quantités convenables aux acheteurs par F. E. JENKINS,
30 mars enc. Poydras et Magasins.

SEL—3000 sacs de 2 boisseaux chacun, Sel des îles Turques, à vendre en quantités convenables aux acheteurs par E. F. JENKINS,
30 mars enc. Poydras et Magasins.

LE professeur soussigné, attaché à l'institution de M. Boyer, ayant encore une heure à disposer, désirerait l'employer en leçons de français, de géographie, d'histoire ou de tenue de livres. F. LELIEVRE,
28 mars—2 rue Conti, 150

A VENDRE FOND DE GROCERIES—Les soussignés désirant terminer les affaires de Groceries pour s'en tenir à Raumons seulement, offrent à vendre leur fond de magasin, situé rue Toulouse No. 19 à des conditions avantageuses. 28 mars. A. CAPDEVIELLE & Co.

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron et petits en gros barils, charbon de bois, abondance de coquilles, briques de Lac, à vendre des prx raisonnables par CHAUCHON LEROY,
3 mars Enc. St. Claude et chemin Carondelet.

MAGASIN D'ENTREPOT—On prend en entrepôt, des marchandises au magasin à l'épreuve du feu, rue de la Douane, à des termes modérés S'adresser sur les lieux.
22 fev—00—

LES soussignés offrent à vendre, dans leur magasin, rue Toulouse, No. 10, à des conditions avantageuses, les marchandises suivantes de Bordeaux.

6000 caisses vin rouge de différents crus.
1500 bouteilles vin rouge 4/4 do.
150 caisses fruits à liqueur.
100 barrils vin blanc, vieux.
6 av—4 R. A. LEFEBVRE & Co.

MADAME VINCENT, Mde de mode, arrivant de Paris, Encoignure Bourbon et Toulouse, à l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient d'ouvrir son magasin et qu'elle vend à très bas prix, les articles suivans:

200 chapeaux dans le goût d'italien. 25 à 6
200 do do do coquse. do do.
100 do do do do do. do do.
Rabelle fl. 3 1-2 à 4 cent.
Velles de gaze à ruban, 3 4 do.
Rubans broches nouveaux, 1 4 do.
6 avril—4

LE soussigné a en main et offre à vendre:

300 barriques vin de Bordeaux, Chateau-Margaux, St. Julien, St. Estephe et Montferrand.
800 barriques vin de Cote-Rôti,
200 barils vin blanc,
50 barils vinaigre de vin blanc,
50 barriques vin de Marseilles,
30 1/2 pipes eau-de-vie de Cognac et de Champagne marques de J. J. Dupuy, Dusseau jr., Feignette.
30 demi-pipes do.
50 barils do. de 30 gallons chaque.
50 caisses Absynthe et Kirch.
100 caisses liqueurs assorties.
100 caisses Marinades assorties.
150 caisses raisins MR.
Sardines à l'huile et pruneaux sèches dans des boîtes de fer blanc.
L. S. SASSINOT,
6 av—3 90, rue St-Louis.

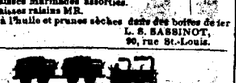

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS-A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

L'Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accommoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accommoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 4 heures du matin jusqu'au 25, prendre jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.		Retour.
8 heures du matin,		8 h. du soir.
9 " "		9 1-2 "
10 " "		10 1-2 "
11 " "		11 1-4 "
11 1-2 "		11 3-4 "
12 " "		12 1-4 "
Midi et demi		Minuit et demi.
1 heure du soir,		Minuit trois quarts.
2 " "		1 1-2 h. du soir.
3 " "		2 1-2 "
4 " "		3 1-2 "
5 " "		4 1-2 "
6 " "		5 1-2 "

On aura un bateau de chars capable d'porter 500 passagers à chaque voyage.

Prix: 25 cents.

☞Bois de cypre à brûler 23 la corde et 24 livré; bois de chêne brûlé 24 et 25 livré.

JAMES R. CALDWELL,
14 mars 18 Pré. Président.